

Trois prix au concours photo 2016 : C. MARION, E. USALA et A. PRADIER

## *Le mot de Madame le Maire*

**Mme le Maire  
et ses conseillers  
présenteront leurs  
vœux**

**16 janvier 2016**

**Vous êtes tous  
invités à 14h30  
à la salle  
polyvalente**

**Venez partager la  
galette des rois et  
écouter le récital de  
chansons  
françaises :  
« Les 4 Saisons du  
Vivaraïs »**



Photo : Hamid Mesbah

### **ETAT CIVIL**

#### **Décès :**

**Zéphirin LAURENT**  
le 13 décembre 2015  
à l'âge de 88 ans  
(La Rochette)

**Léopold ARCIS**  
le 12 Décembre 2015  
à l'âge de 77 Ans  
(Le Merle)

Chères Crouseillounes, Chers Crouseillous,

En cette fin d'année, notre pays a connu des actes de barbarie qui nous ont tous laissés atterrés et profondément révoltés. Nous avons vécu de très grands moments de tristesse, de fortes émotions, si impuissants devant tant de haine et de violence. La liste des 130 noms des victimes, égrenée aux Invalides, était interminable.... Et que dire à tous ces blessés et que dire à ces familles touchées par ces crimes ignobles. Avec la colère et l'angoisse légitimes, la population a voulu se rassembler dans d'incroyables manifestations de solidarité et de soutien pour combattre l'intolérance et le fanatisme.

Nous demandons tout simplement de vivre en paix dans notre belle France. Plus que jamais, continuons à tout faire pour que notre village « rayonne » et qu'il soit agréable d'y vivre.

L'année 2015 a été particulièrement riche d'événements culturels, sportifs et de loisirs portés par les adhérents de nos associations très actives et par des bénévoles très impliqués dans la vie du village.

La Bouquinerie Crouseilloune a proposé des expositions, des conférences très suivies, un concours photos d'hiver très relevé. Et bien sûr, elle met à disposition beaucoup de livres et de romans renouvelés périodiquement pour satisfaire tous les goûts.

Le Comité des Jeunes s'investit dans de belles manifestations avec des orchestres très renommés et avec toujours les mêmes maîtres mots qui sont amis, musique, détente. Ses concours de boules remportent toujours autant de succès.

Beaucoup de tireurs sont venus disputer des planches pour gagner les coupes et les challenges du ball-trap de l'ACCA, les 15 et 16 août. Un loisir très prisé de nombreux adeptes !

On a pu danser au bal musette du 15 août organisé par le club de Géorand et, en octobre, son repas maôche a affiché complet.

Le 4 juillet, une belle journée ensoleillée a permis un très grand moment de convivialité et d'amitié lors de l'inauguration du site de La Palisse où le public a pris plaisir à découvrir les nouvelles installations et à flâner sur les bords du Lac.

Enfin, ce grand coup de projecteur sur notre village avec ce défi audacieux que nous avons su relever : l'accueil du Mondial Mixte de Longue qui a rassemblé des joueurs de plusieurs nations sur les places du village et à La Palisse ; le summum de l'événement a été la foule considérable rassemblée autour des jeux des finales et autour d'exceptionnelles voitures anciennes de l'association lyonnaise des 3 A.

L'Office de Tourisme avec Séverine Alix, sa directrice, et la mairie ont proposé des animations, tous les mardis en juillet et août, au Lac de La Palisse, puis, dans le cadre de la journée du patrimoine, une conférence sur le complexe hydroélectrique de Montpezat enfin, dans le cadre de la fête de la science, une veillée sur les 60 ans de la construction des barrages. Je remercie tous les intervenants et notamment, EDF avec Philippe Rax, Guilain Bouan et Christian Boschet, ancien directeur de l'usine de Montpezat, un passionné de ce complexe hydroélectrique ; cette veillée a été un moment d'échanges et de témoignages à la fois très émouvants, passionnés et amusants.

Au quotidien aussi, des activités bien instaurées maintenant, constituent de véritables moments de rencontre et de convivialité. Ainsi, tous les lundis après-midi, Tania anime un atelier créatif où s'exercent l'imagination et l'habileté ; tous les mardis, Véronique propose des séances de Chi-Gong qui maintiennent en forme ses fidèles adhérents et tous les jeudis après-midi, la salle de la bibliothèque est occupée par les joueurs de cartes, scrabble, ... Des moments attendus et précieux qui réunissent et rompent l'isolement.

### On ne s'ennuie pas à Cros de Géorand ....

Je vous remercie vous tous qui vous mobilisez pour animer notre village ; votre engagement et votre investissement sont les secrets de notre réussite. Mes remerciements s'adressent aussi à nos partenaires et à mes collègues élus.

L'hiver a pointé son nez, fin novembre. Kinou, Christophe et l'entreprise Chabanis feront de leur mieux pour gérer les jours de burle et les épisodes neigeux auxquels nous avons droit inévitablement en montagne. Routes verglacées, congères sont le lot des habitants du Plateau et chacun doit s'adapter à ces conditions et s'organiser en conséquence.

Concernant la saison 2014-2015, le Conseil Départemental est revenu sur le calcul de l'aide au déneigement. Après plusieurs réunions, la commission a plafonné les dépenses de notre commune à 2 023 €/km et attribue une subvention de 50 % sur cette base. Elle s'élève donc à 35 402,50 €.

Comme vous avez pu le lire dans Reliefs, le magazine du Département, le traitement des routes départementales avec épandage de matériaux abrasifs est expérimenté.

En clair, pour notre secteur, les départementales Sainte Eulalie – Montpezat et Le Béage – Coucouron seront salées ; Après raclage, les chaussées de toutes les autres départementales resteront blanches et seront cloutées à l'aide de pouzzolane pour assurer une bonne adhérence aux véhicules. *Le gel et le dégel génèrent des dégradations importantes sur la chaussée et le salage laisse des traces environnementales sensibles.* Je vous laisse juger de cette mesure. Soyez vigilants.

En cas de difficultés sur les routes départementales d'Ardèche, congères ou obstacles de toutes sortes, appelez le 17 (ou le 18 si vous vous trouvez en zone blanche). Les agents du conseil départemental seront envoyés sur votre lieu de difficulté.

Le projet de la nouvelle carte communale a été envoyé à la DDT. Cette dernière a demandé une étude complémentaire concernant l'intégration environnementale de l'aménagement des bords du lac de La Palisse. A ce jour, le bureau IATE l'a rédigée. L'étude environnementale n'a suscité aucune remarque de la part de la DREAL Drôme-Ardèche, pour ce qui relève de son domaine de compétences.

Un nouveau calendrier a été établi par la DDT. Le dossier, maintenant complet, doit passer :

- à la CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers). Elle a deux mois pour donner un avis ;
- à la DREAL Rhône Alpes (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) elle a 3 mois pour donner un avis ;
- à la CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites). Elle a deux mois pour donner un avis.

Après l'avis de toutes ces instances, aura lieu l'enquête publique vraisemblablement en mai. Elle aura lieu en mairie et sera annoncée réglementairement par voie de presse. Enfin, si aucune information complémentaire n'est demandée, la nouvelle carte devrait être approuvée en juin par le Préfet.

Vous comprenez aisément la complexité de la démarche.

Pour débiter l'année 2016, je vous invite à venir passer un moment sympathique le 16 janvier à 14h30 à la salle polyvalente. Ce sera pour nous, élus, l'occasion de vous présenter nos vœux et de partager la traditionnelle galette des rois. Nous accueillerons l'orchestre de l'association Expression de Montpezat qui nous proposera son spectacle de chansons françaises : « Les 4 Saisons du Vivarais », un hommage à l'Ardèche et à la nature au fil des saisons.

Venez passer un bel après-midi.

Bonne lecture.

Françoise LAURENT



## 2015, année bien remplie

### Expositions et conférences

En 2015, la Bouquinerie Crouseilloune a proposé quatre expositions, accompagnées d'une animation. La première, « *Le Génie de l'Ardèche* », a été l'occasion d'accueillir l'écrivain, Jean-Marc Gardès. La deuxième, « *La vigne et le vin* », était un bon prétexte à la venue de Benjamin Filliung, vigneron du Domaine de Géorand.



En avril, « *L'écho des tranchées de 14-18* » s'accompagnait du spectacle « *Les Blessures Silencieuses* » en partenariat avec l'association Fay'art. Puis durant l'été l'exposition « *Les rapaces d'Europe* » a parfaitement convenu pour solliciter René Lavastre, merveilleux conteur du monde des oiseaux.

En 2015 encore, l'édition récente d'ouvrages d'écrivains locaux n'a pas échappé à la Bouquinerie Crouseilloune qui a invité Alain Charre le 18 avril, pour son livre « *Paroles de pagels* » et Cyprien Gyneys le 9 mai, pour son livre « *un siècle d'histoire et de souvenirs 1850 -1950* ».

En 2015 toujours, Roger Laurent, habitant de Cros de Géorand, engagé dans la Résistance au FTPF de Die à l'âge de 17 ans a rendu un témoignage émouvant lors d'une soirée le 18 juillet. Et, enfin, la Bouquinerie Crouseilloune s'est associé au 6<sup>ème</sup> festival du livre en Montagne Ardéchoise en proposant le duo " *La part des anges*" le samedi 29 août.

Pour clôturer l'année 2015, la Bouquinerie Crouseilloune présente l'exposition photographique : « *l'hiver à Cros de Géorand* » composée de soixante-quatre clichés que vous pouvez admirer jusqu'au 31 janvier 2016.

### Inauguration des aménagements du lac de La Palisse

Le samedi 4 juillet 2015 restera une grande journée pour notre commune. En effet, l'inauguration de l'aménagement des bords du lac de La Palisse s'est tenue en présence de nombreux partenaires et élus de l'ensemble de la Montagne Ardéchoise, du Président de la Communauté de Communes, Patrick Coudène, des Conseillers Départementaux, Bernadette Roche et Jérôme Dalverny et des Sénateurs, Mathieu Darnaud et Jacques Genest. Cette inauguration s'est déroulée sous un soleil radieux. Tour à tour, les élus ont salué le travail réalisé pour ce nouveau lieu dédié au tourisme vert.

€uros	SUBVENTIONS
30 000	Europe (Leader)
279 200	Etat (FCTVA + DETR + Massif Central)
47 300	Rhône-Alpes
90 000	Ardèche
34 000	SDE07
10 000	Fédération départementale de la pêche

Les travaux représentent un coût de 916 080 € TTC avec un subventionnement de quasiment 54%.

Le coût restant, 425 580 €, est réparti à 50% pour la communauté de communes des Sources de la Loire, qui avait validé à l'unanimité l'intégration de ce projet dans le giron communautaire et ...

50% pour la commune du Cros de Géorand qui travaille depuis 2009 sur ce projet important en terme de développement touristique.

## *Fête médiévale le 15 août*



En 2015, les associations de Cros-de-Gérand ont décidé d'organiser une fête médiévale. Le conseil municipal remercie tous les intervenants :

- Clément Jouffre - graphiste pour l'affiche
- Elodie Blanc - conférence, visite de l'église
- Nicolas Mathevet - stand de tir à l'arc
- Maisnie de Montferrand - combats, jeux, échoppes
- Théâtre Iguane - spectacle de rue
- Vagarem - chants médiévaux
- Le rêve nomade - promenade à cheval
- La Saint Hubert des Hautes Terres - ball-trap
- Les crouseillous et l'ACCA - buvette
- Le club de Gérand - bal musette
- Le comité des jeunes - bal avec orchestre et bal sono

Sans oublier les artisans, producteurs et commerçants présents toute la journée.





Gaëlle GAYTON

## *Exploit sportif*

### *Football première division*

**Gaëlle GAYTON** a grandi à Cros de Géorand. Elle pratique le football depuis l'âge de 6/7 ans, âge auquel elle a intégré le club de foot de Coucouron. Elle était alors la seule fille de son club. Puis elle rejoint l'équipe mixte de l'entente Hautes Cévennes. Adolescente elle jouera en équipe féminine au sein du Club d'Yssingeaux puis au club du Puy en Velay.

Aujourd'hui, elle a 27 ans. Depuis quatre ans, elle s'entraîne quotidiennement au sein de la prestigieuse équipe amateur de football féminin Nîmes Métropole Gard dont elle est capitaine. En 2015, son équipe évolue en première division pour la première fois. La Mairie a proposé une projection en direct du Derby Nîmes-Montpellier le dimanche 30 août 2015. Le cœur du village a battu à l'unisson pour soutenir « l'enfant du pays ».

## *Mondial mixte de longue, une réussite*

Alors que les festivités du 15 août 2015 organisées par la Municipalité et les Associations s'achèvent à peine sur notre petit village, l'organisation du Mondial Mixte de Longue entre en action. En effet, tôt le lundi 17 août au matin, une vingtaine de membres de diverses associations ont rejoint Sébastien Pradier pour préparer 28 jeux de lyonnaise au village et au lac de La Palisse.



*Joueurs locaux et joueurs professionnels pour faire équipe*

Ce même jour, les premiers chinois prenaient l'air pur du plateau ardéchois, rejoints assez vite par des italiens et des monégasques, puis le fourgon aux couleurs de l'équipe de France féminines arrivait aussi en présence de son encadrement (Brigitte Coste et Stéphane Fournier).

Deux journées de jeux suivaient dans la bonne humeur, les rigolades et l'amitié. Il n'en fallait pas moins pour attirer sur trois journées plusieurs centaines de visiteurs, amateurs de lyonnaise, touristes, locaux, ...

Parmi eux : Schirley et Dino, Dany Larry, Bernard Champey (Quadruple Champion du Monde de longue), Radal et Gonnet (plusieurs fois Champions de France), Barbara Barthet (Championne du Monde en Titre)

Une grande réussite pour la commune, avec des répercussions économiques sur l'ensemble de la montagne ardéchoise. De nombreuses personnalités ont fait halte à Cros de Géorand.



*Entraînement de l'équipe de France*



*Shirley, Dino et le Comité des Jeunes*

Côté sportif, le titre de Champion du Monde revenait à une équipe venue de Dives-sur-Mer (14) qui remportait la finale devant Barbara Barthet (Membre de l'Equipe de France et championne du monde en titre de tir) et Sébastien Pradier qui lui était associé sur la place du village après une partie acharnée et retransmise en direct sur de nombreuses chaînes boulistes internet. Une foule de spectateurs encadrait le jeu et encourageait les joueurs.

De nombreux joueurs locaux ont pu se mesurer, associés à des membres de l'équipe de France. Une grande fierté de voir un local participant à cette finale au vu du niveau très élevé de la compétition.



Le mercredi, un cortège de 40 véhicules est arrivé au moment des finales. Emmené par Dani Lary, la longue file de voitures anciennes a poursuivi sa route le jeudi avec deux escales, en matinée à Antraigues-sur-Volane et dans l'après-midi à Vals-les-Bains. Durant cinq jours, mixité et amitié ont été à l'honneur pour atteindre l'un des objectifs du Mondial : passer un bon moment.



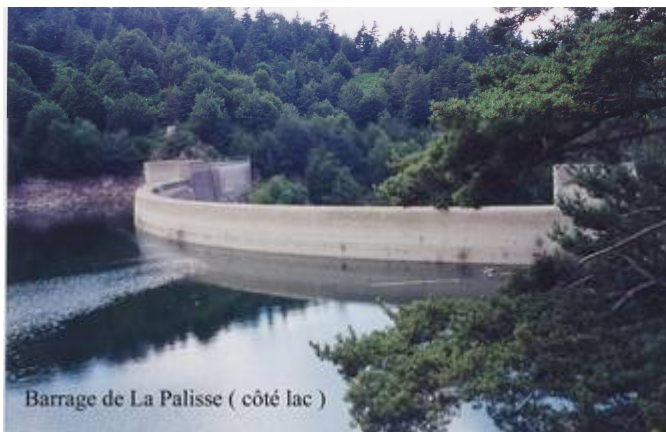
## *Le barrage de La Palisse fête ses 60 ans*

### *Journées du patrimoine*

Le 19 septembre, les adeptes d'histoire se réunissaient en plein air à la « cabane » des pêcheurs pour réaliser un grand plongeon dans le passé. Les intervenants E.D.F ont fait revivre les années de construction du barrage du Lac de La Palisse.

### *Fête de la science*

Le 2 octobre, une conférence était organisée à la salle polyvalente en présence de Monsieur Bouan, chargé de communication à EDF et Monsieur Christian Boschet, ancien directeur de la centrale de Montpezat. Un film sur les travaux ainsi qu'une série de 200 photos d'archives ont été projetés. 150 personnes ont participé à cette soirée. Les échanges sous forme de questions-réponses ont été nombreux et les témoignages de personnes ayant travaillé sur les différents sites étaient très touchants.



Barrage de La Palisse ( côté lac )

Il faut remonter au début du XXe siècle pour voir les premiers projets de complexe hydroélectrique de grande ampleur sur le plateau ardéchois. En 1948, un projet est adopté à l'Assemblée Nationale. C'est ainsi que de 1947 à 1953, seront réalisés les travaux de percement de la prise d'eau au lac d'Issarlès et les 25 km de galeries d'amenée, avec dans le même temps, de 1951 à 1954, la construction de trois barrages : La Veyradeyre, le Gage et La Palisse. En 1954, l'usine de Montpezat est mise en service. Puis, entre 1965 et 1966, des travaux de sécurisation du barrage du Gage ont été effectués avec la construction d'une nouvelle voûte.



### *Repas de fin d'année*

Une fois l'an, la commune de Cros de Géorand, grâce à l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), organise un repas pour ses aînés.

Samedi 28 novembre 2015, la salle polyvalente était en fête avec de grandes tablées. Tout au plaisir de se retrouver, les retraités ont partagé un excellent repas. L'après-midi s'est poursuivi avec la projection d'un film réalisé par Marie-Hélène Moulin durant la période particulièrement enneigée de l'année 1986.





## Les agents communaux

## qui sont-ils ?

Vous les connaissez bien ou vous aurez l'occasion de les rencontrer prochainement, la commune de Cros de Géorand emploie quatre agents. Nous avons souhaité les présenter aux nouveaux habitants et nous profitons de ces pages pour rendre hommage à la qualité de leur travail.



**Martine Gayton**, âgée de 52 ans, résidant à Cros de Géorand, est en fonction depuis 32 ans. « *Les années passent et aucune lassitude ne s'installe grâce à la pluralité des sujets à traiter. Il est agréable de travailler au sein d'une équipe municipale ouverte et dynamique. Et puis, j'aime le contact. La Mairie d'un petit village est un lieu de service et d'écoute.* »



Elle réalise 12h par mois réparties sur l'année, en fonction du travail à effectuer, pour assurer l'**entretien** des locaux (mairie, bibliothèque, gîtes communaux, salle polyvalente).

Elle est présente à la mairie à raison de 30h par semaine.

Le **poste de secrétaire** de mairie demande une grande polyvalence avec la comptabilité, l'état civil, les dossiers d'urbanisme, le suivi des réunions du conseil municipal, la préparation des élections, l'accueil des administrés, des touristes, l'agence postale communale, etc.

**Emma Roman**, âgée de 58 ans, résidant à Cros de Géorand, assure cette mission pour la commune depuis 3 ans.



« *On me fait confiance et c'est très agréable. Les surfaces à entretenir sont conséquentes, mais faciles d'entretien. Je me plais à Cros de Géorand,*

*les habitants sont sympathiques et ils ont été très solidaires quand j'ai dû affronter l'incendie de ma maison.* »

Ils sont à temps complet pour couvrir un très large panel de travaux : **la maintenance** des matériels et des bâtiments, l'entretien de la voirie, du réseau d'eau, les espaces verts et le fleurissement, le déneigement, le suivi de la station d'épuration et la station de pompage du camping, etc.



**Christophe Gineys**, âgé de 45 ans, résidant à la Chapelle sous Chanéac est agent communal depuis 15 ans.

« *La période hivernale me paraît souvent interminable, mais j'adore mon métier pour la diversité des missions à accomplir* »

**Christian Gayton**, âgé de 55 ans, résidant à Cros de Géorand, travaille pour la commune depuis 28 ans.



« *Les travaux peuvent parfois être rudes, le résultat est toujours gratifiant, car nous entretenons le bien commun.*

*L'avantage de notre travail c'est l'accomplissement de missions très diverses en extérieur comme en intérieur, ce qui évite la routine* »

## Les réunions du Conseil Municipal

# en bref ...

### Conseil du 24 juillet 2015

#### Participation de la commune au FUL (Fonds Unique Logement)

Le conseil départemental sollicite la commune pour une participation au FUL en 2015. Ce dispositif permet à des personnes rencontrant des difficultés d'accéder à un logement ou de s'y maintenir. Le montant de la contribution est de 0.35 €/habitant. Le conseil municipal émet un avis favorable.



Théâtre Iguane

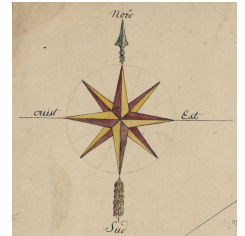
#### Demande de subvention FIL (Fonds Initiative Locale) au conseil départemental pour la fête du 15 août 2015

Le conseil municipal autorise le Maire à solliciter la subvention et valide le plan de financement.

Animations	6 082
Costumes	200
Affiches	385
Divers et repas	650
Sacem	300
<b>Total fête</b>	<b>7 618</b>

#### Autorisation d'utilisation du cadastre par la communauté de communes des Sources de la Loire

Le conseil municipal donne son accord à la communauté de communes pour pouvoir utiliser les fonds de plans du cadastre numérisé dans le cadre de sa compétence concernant le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).



#### Entretien des locaux

Le contrat de travail de Madame Emma Roman a été établi pour trois ans et arrive à échéance le 21/08/15. Le conseil municipal émet un avis favorable au renouvellement de ce contrat.

#### Syndicat mixte Inforoutes

Depuis plusieurs années, la commune adhère au syndicat mixte des Inforoutes dont la cotisation annuelle est de 205 €.

Mme le Maire constate que la commune n'utilise pas les compétences de ce syndicat et remet en cause l'intérêt d'y adhérer. Le conseil municipal à l'unanimité accepte de se désengager du syndicat Inforoutes pour l'année 2016.

*Créé en 1995, le Syndicat Mixte des Inforoutes (anciennement SIVU) aide les collectivités territoriales à maîtriser les technologies de l'information et de la communication. <http://www.inforoutes.fr>*



Photo : Françoise Moulin - concours 2015

#### Gîtes de France

Le réseau « Gîtes de France » sollicite la commune pour le règlement de la cotisation 2016. Aucune réservation n'ayant été réalisée pour les gîtes communaux via ce réseau en 2015, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne plus adhérer à Gîtes de France.



### Site Internet « Mairie de Cros de Géorand »

La commune souhaite lancer son projet de création d'un site internet sur 2016. Des consultations et devis seront demandés pour trouver un prestataire pour la réalisation de ce site.

### Répartition du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales)

La communauté de communes a délibéré fin juin 2015 pour la répartition du FPIC. Les membres ont décidé à l'unanimité d'opter pour une répartition dérogatoire libre, attribuant ainsi le FPIC à la communauté de communes.

Une délibération aurait également dû être prise par les communes membres avant le 30 juin. Cela n'ayant pas été réalisé, Patrick Coudène, Président de la communauté de communes a sollicité la Préfecture pour savoir si les communes pouvaient délibérer après la date butoir. En attendant une réponse, le conseil municipal autorise Mme le Maire à prendre une délibération si nécessaire.



### Impayés

La trésorerie a fourni à la mairie une liste des impayés concernant des baux de location ou des factures d'eau (entre 2012 et 2014). Des poursuites pour mise en recouvrement des impayés pourront être engagées.

## Conseil du 27 novembre 2015

### Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Une discussion est engagée concernant le nouveau schéma départemental présenté par Mr le Préfet entre : la communauté de communes des Sources de la Loire, la communauté de communes entre Loire et Allier, la communauté de communes Cévennes et Montagne Ardéchoises, les communes de St Martial, Borée, La Rochette, Lafarre. (voir page 12 de ce bulletin).

Le conseil municipal donne un avis favorable à 10 voix sur 11 (1 abstention).



### Indemnité du Receveur Municipal

La commune est désormais rattachée à la trésorerie de Coucouron. L'indemnité accordée au receveur municipal sera donc attribuée à Mme Fournal Pons, trésorière à Coucouron. Cette indemnité permet d'obtenir du receveur municipal des prestations de conseil au niveau comptable et budgétaire.

### Participation aux frais d'inaugurations du 4 juillet 2015

La plateforme de services de Sainte Eulalie et l'aménagement du lac de La Palisse ont été inaugurés le 4 juillet 2015. Les frais engagés sont répartis en trois tiers égaux entre la communauté de communes des Sources de la Loire, la commune de Sainte Eulalie et la commune de Cros de Géorand.



## Conseil du 27 novembre 2015 (suite)

*Actuellement, la dépense concernant l'éclairage public de la commune de Cros de Géorand est proche de 7 000 € / an.*

### Eclairage Public – Changement des lampes « ballons fluos »

Le changement des ballons fluos en éclairage public est validé par le conseil municipal afin de réaliser des économies d'énergie. Une convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDE07 sera mise en place pour la réalisation de ces travaux qui sont estimés à 19 000 € environ (subventionnés à 50%)

*La puissance des nouvelles lampes installées est de 50W au lieu de 150W (1/3 de la puissance).*



### Un engagement européen pour la transition énergétique

*En 2009, l'Europe s'est engagée, via la Directive 2009/125/CE, en matière d'exigences d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie.*

*L'éclairage participe à cet effort, notamment via le bannissement des lampes énergivores, en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.*

### Astreintes de déneigement hiver 2015-2016

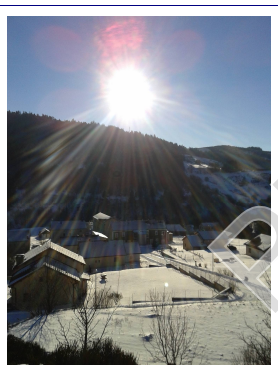
Un calendrier relatif aux astreintes pour le déneigement est présenté au conseil municipal. Les astreintes de week-end débuteront le 5 décembre 2015 et se termineront le 3 avril 2016. Les adjoints techniques effectueront un week-end à tour de rôle. Une indemnité d'astreinte sera versée selon le tarif en vigueur.

### Indemnité aux adjoints techniques IAT

Les indemnités aux adjoints techniques IAT ont été mises en place en 2005 et n'ont pas été revues depuis. Le conseil municipal valide la proposition de mise à jour de ces indemnités.



*Photo réalisée par Céline Tramier concours 2015*



*Photo réalisée par Florence Mesbah concours 2015*

### Indemnité PFR à la secrétaire de mairie

Actuellement et depuis 2003, la secrétaire de mairie bénéficie de l'indemnité de mission des préfetures (IEMP). Cette indemnité est remplacée par la prime de fonction et de résultat PFR. La PFR est accordée à la secrétaire de mairie en lieu et place de l'IEMP. Une augmentation du coefficient est validée par le conseil municipal.

### Location de terrains agricoles

Une convention pluriannuelle de pâturages sera signée avec Mr Bourdelin Romain (GAEC de Moutefond, 07 Le Béage) pour des terrains situés au quartier de Bèque.

### Parcelles :

AK 1 (en partie)..... 2 ha 25  
AK 104 (en partie)... 0 ha 74  
AK 103 (en partie)... 0 ha 79  
soit ..... 3 ha 78

Parcelle :  
AK 41 ..... 1 ha 10

Un bail sera signé avec Mr Breyse Jean-Paul (le Moulin d'Haon, Cros de Géorand) pour la location de la parcelle AK 41.



### Loyers 2016 des logements communaux

Une augmentation de 1 % est votée et sera appliquée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## FPIC fonds de péréquation de ressources intercommunales

Mme le Maire rappelle l'état de répartition du FPIC 2015, pour lequel il avait été demandé au Préfet une dérogation par la communauté de communes afin de délibérer après la date butoir du 30/06/2015 concernant une répartition dérogatoire libre entre les communes de la communauté de communes. Le Préfet ayant refusé que les communes et la communauté de communes délibèrent après la date butoir, la participation communale de 5 175 € devra être versée.

## Remplacement du véhicule communal

Le conseil municipal valide la proposition de remplacement du véhicule utilitaire de type Citroën C15 en très mauvais état. Ce véhicule sera remplacé par un autre véhicule de même type. La proposition de reprise et vente réalisée par le garage Faure Abeillon pour un véhicule Kangoo d'occasion au prix de 8 400 € TTC (+328.68 € pour un crochet d'attelage) est à l'étude. Le C15 serait repris 1 000 €.



## Adhésion PEFC

Depuis 2011 l'ensemble des bois communaux est géré de manière durable par l'ONF au travers d'un cahier des charges défini selon la certification PEFC, organisme auquel la commune adhère. Après délibération le conseil municipal décide de poursuivre son adhésion à la certification PEFC à partir du 01/01/2016 pour une durée de 5 ans. Le montant de l'adhésion PEFC est de 250 €/an.

### PEFC Programme for the Endorsement of Forest Certification.

*La gestion durable des forêts ou l'aménagement écosystémique des forêts est un mode de gestion forestière à tendance écologique.*

#### Définition :

« La gestion durable des forêts signifie la gestion et l'utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et à une intensité telle qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial, et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes »

Du point de vue du développement durable la gestion des forêts devrait intégrer les aspects écologiques, sociaux et économiques.



Détail d'une photo réalisée par Denis Breysse Concours 2015

#### Cros de Géorand :

39% de forêts avec **390 hectares de forêts communales** (8,8%) et 1 350 hectares de forêts privées (30,8%)

Notre commune offre un espace important d'une richesse naturelle exceptionnelle aussi bien d'un point de vue écologique que touristique et économique.

Notre commune, notre territoire, et notre montagne ardéchoise caractérisés par ses espaces naturels exceptionnels demandent à être respectés et préservés.

Pour notre avenir et celui des générations futures, il est important que les propriétaires, les exploitants, les organismes de gestion, les politiques, et les usagers, aient une attitude responsable dans la gestion et l'utilisation de notre espace naturel qui est si riche par sa biodiversité.

# Communauté de communes

## De nouveaux contours

Communauté de communes et communes	population
Sources de la Loire créée en 2005	1 378
Le Béage	285
St Cirgues en Montagne	251
Ste Eulalie	229
Cros de Géorand	169
Mazan l'Abbaye	139
Sagnes & Goudoulet	131
Usclades & Rieutord	130
Le Roux	44
Entre Loire et Allier Créée en 2008	2 285
Coucouron	850
Lespéron	317
Lac d'Issarlès	279
Issarlès	170
Lanarce	158
Issanlas	114
Lavillatte	78
St Alban en Montagne	74
Cévennes & Montagne Ardéchoises Créée en 2008	900
St Etienne de Lugdarès	400
St Laurent les Bains	135
Laveyrune	120
Cellier du Luc	98
Le Plagnal	55
Laval d'Aurelle	54
Borne	38
Et les quatre communes	
Lafarre	63
St Martial	243
Borée	164
La Rochette	58
<b>Projet SDCI</b>	<b>5 091</b>

La loi du 7 août 2015 portant *nouvelle organisation territoriale de la République*, dite loi NOTRe, prévoit la mise en œuvre, dans chaque département, d'un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Le seuil minimal de population pour la constitution d'un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) est désormais fixé à 15 000 habitants et, sous réserve de dérogations limitatives, il ne pourra être inférieur à 5 000 habitants. Les 3 EPCI de la montagne (4563 habitants) peuvent déroger à ce seuil puisque leur territoire se situe en zone de montagne mais pour autant, le seuil minimal des 5 000 habitants n'est pas atteint.

Les quatre communes de Borée, Saint Martial, La Rochette et Lafarre souhaitent se rattacher à ce nouvel SDCI. Cette fusion regrouperait 28 communes et **5 091 habitants**.

Peut-être Astet et Lachamp Raphaël feront de même .... ?

Rappelons que ce schéma est un projet.... avec l'incertitude du rattachement de la commune de Lafarre qui se trouve en Haute Loire mais qui fait partie du syndicat qui gère une centrale hydroélectrique avec Coucouron et avec l'incertitude de l'intégration des cinq autres communes.

Ce nouvel ensemble, composé de communes très rurales de petite taille et toutes situées en zone de montagne, présenterait une cohérence géographique et renforcerait l'identité du Plateau.

### CALENDRIER

- 30/03/2016, le SDCI est arrêté.
- 31/12/2016, arrêté du Préfet fixant le nouveau périmètre.
- 01/01/2017, entrée en vigueur de l'arrêté.



## 22 Régions ⇒ 13 Régions

### Nouvelle organisation territoriale

Dans le cadre de la réforme territoriale, l'Assemblée Nationale a voté une carte à 13 régions au lieu de 22 jusqu'alors.

Notre nouvelle région regroupant Auvergne et Rhône-Alpes se situe au deuxième rang de par sa superficie. Elle regroupe 12 départements, la Métropole de Lyon, et 4 189 communes.



2<sup>ème</sup> région de France  
avec 70 000 km<sup>2</sup>

2<sup>ème</sup> région de France  
avec 7 695 264 habitants

Elle est également la seconde région de France (11,9 % de la population française) après l'Île de France, avec des écarts extrêmes de population entre les territoires.

Le nom « Auvergne-Rhône-Alpes » n'a pas vocation à être définitif ; Juxtaposant les noms des deux anciennes régions par ordre alphabétique, cette dénomination a été retenue par la loi en attendant qu'un nouveau nom soit choisi par décret en Conseil d'Etat avant le 1er juillet 2016.

Département	Superficie km2	Population nombre hab	Préfecture	Densité hab/km2
01 Ain	5 762	612 191	Bourg en Bresse	106
07 Ardèche	5 529	318 407	Privas	58
26 Drôme	6 530	491 334	Valence	75
38 Isère	7 431	1 224 993	Grenoble	165
42 Loire	4 781	755 763	Saint Etienne	158
69D Rhône	2715	438 229	Lyon	161
69M Métropole	534	1 324 637	Lyon	2 481
73 Savoie	6 028	421 105	Chambéry	70
74 Haute Savoie	4 388	756 501	Annecy	172
<b>Rhône Alpes</b>	<b>44 000</b>	<b>6 341 160</b>	<b>Lyon</b>	<b>144</b>
03 Allier	7 340	342 911	Moulin	47
15 Cantal	5 726	147 415	Aurillac	26
43 Haute Loire	4 977	225 686	Puy en Velay	45
63 Puy de Dôme	7 970	638 092	Clermont Ferrand	80
<b>Auvergne</b>	<b>26 000</b>	<b>1 354 104</b>	<b>Clermont Ferrand</b>	<b>52</b>
<b>Région 2016</b>	<b>70 000</b>	<b>7 695 264</b>	<b>Lyon</b>	<b>110</b>

#### Lyon, préfecture régionale

Économie locale, formation professionnelle et gestion des lycées, aménagement des territoires et transports seront les compétences des régions avec un rôle moteur au niveau environnemental. Elles pourront déléguer certaines compétences aux communautés de communes.

Rhône-Alpes	156 élus
Auvergne	47 élus
<b>Avant réforme</b>	<b>203 élus</b>
Rhône-Alpes	160 élus
Auvergne	44 élus
<b>Nouvelle Région</b>	<b>204 élus</b>

Les 204 conseillers régionaux, élus après les scrutins des 6 et 13 décembre, siégeront pendant 6 ans, jusqu'en mars 2021, et éliront un Président le 4 janvier 2016.

# Histoire

En ces années commémoratives nous proposons des articles sur les années 1914-1918 vécues à Cros de Géorand.

Cet article est le dernier d'une trilogie :

- **Bulletin n° 14,**  
L'histoire du Monument aux Morts
- **Bulletin n° 15,**  
L'entrée en guerre.
- **Bulletin n° 16,**  
La vie des soldats au front.

Cet article est le fruit d'une recherche dans le registre d'état civil à la Mairie de Cros de Géorand sur les années 1914 à 1921 et l'utilisation de fonds documentaires.



## Première guerre mondiale

### La vie des soldats au front

Les Crouseillous sont incorporés au XVe corps, regroupés pour l'essentiel dans huit Régiments d'Infanterie, quatre d'Artillerie, deux du Génie, quatre Bataillons de Chasseurs Alpins et un Régiment du Train.

Au cours des 52 mois d'une effroyable guerre, il apparaît que des premiers aux derniers jours du conflit, les corps de troupe ardéchois ont participé à toutes les batailles, des Vosges aux Flandres en passant par le Grand Couronné, la Montagne, Verdun, le Chemin des Dames, la Marne, la Picardie, l'Artois et même le front d'Orient à 2000 km de la mère Patrie.

### Les premiers combats

1914, dès le début des hostilités les formations composées d'Ardéchois sont regroupées à droite du dispositif français (Vosges, Lorraine, Woëvre). C'est le 8 août que les ardéchois reçoivent le baptême du feu. Le 11 août au soir, un bataillon, fort de 900 hommes n'en comptait plus que 38.

Les Crouseillous sont présents sur ces champs de bataille. Louis HABAUZIT, Victorin VOLLE et Jean-Louis LAURENT soldats du 55<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, mais aussi Zéphirin BREYSSE et Victor GIBERT du 27<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins seront portés disparus les 19/20 août 1914 à la bataille de Dieuze en Lorraine. Le soldat Henri Salomon témoigne : « nous arrivons dans un champ où les alpins se sont battus, quelques heures avant, des morts et des blessés à terre... Les obus éclatent et nous recouvrent de terre..., les hommes tombent. Pourquoi suis-je en vie ? ». Les morts sont méconnaissables et voici ce que nous lisons dans le registre d'état civil : « Le décès du dit Victor CHAREYRE a été constaté le 20 août 1914 d'après la plaque d'identité et les effets dont il était porteur - inhumé à Niedermorschwiller (Alsace) »

Augustin OLLIER et Ernest OLLIER tomberont à trois mois d'intervalle sur le front mené dans les Vosges durant l'hiver 1914. « Le froid nous réveille dans les Vosges, à l'horizon, on aperçoit un dirigeable et on entend le grondement du canon »... « Ni viande, ni pain, on fait cuire quelques pommes à l'eau, mais une pluie torrentielle se met à tomber, les feux s'éteignent, pas de tente. On met des gerbes sur les canons et, après avoir absorbé une pomme de terre à moitié crue, nous nous couchons sous cet abri de fortune ».

### Les tranchées

A la rigueur de l'hiver vient s'ajouter l'évolution des méthodes de combat. Il ne s'agit plus d'une guerre de mouvement, mais d'une guerre de tranchées.

Au début 1915, les formations à forte participation d'Ardéchois sont dispersées sur : Artois, Somme et Verdun. Les tranchées rendent chaque attaque, chaque assaut encore plus meurtriers. L'artillerie multiplie ses actions, tirs d'arrêt, tirs d'accompagnement, pilonnage des positions. « La nuit nous allons faire des travaux de défense : tranchées, fils de fer barbelés, blockhaus de mitrailleuses... des rafales d'obus arrosaient de temps à autre...le champ de bataille était creusé dans tous les sens par les tranchées ou abris, nous étions invisibles les uns des autres ».

L'organisation des tranchées transparait dans le registre d'état civil de 1916 et 1917. Il en est ainsi pour ces crouseillous ayant participé à la bataille de Verdun, Jean-Pierre TAULEIGNE, Philippe HILAIRE, Michel AVOUAC, et Baptiste PASCAL « soldat au 255<sup>e</sup> d'Infanterie de Pont Saint Esprit, 22<sup>e</sup> Compagnie, décoré de la Croix de Guerre décédé à la tranchée Malleroy, secteur Est, commune d'Avocourt (Meuse) » et Joseph TESTUD « décédé à la côte 904, tranchée Martigues, commune Bezonvaux (Meuse) ».



## Les lignes arrière

Il y a d'une part le « monde du feu », soit une bande de tranchées d'environ douze kilomètres de large et d'autre part les zones arrière qui abritent les batteries de campagne, les PC régimentaires, troupes du génie, infirmiers, troupes au repos. Le rythme de vie du combattant alterne combat intense et temps de pause « *Le matin nous avons assisté à la messe dite pour nos camarades morts pour la Patrie. A deux heures nous quittons l'hôpital où nous avons été admirablement soignés par les Dames de la Croix Rouge. Nous passons à Bar-le-Duc.* ». La mention d'un décès par suite de blessures de guerre apparaît souvent dans le registre communal. Ainsi, l'ambulance alpine 2/75 avise les autorités du décès d'Eugène VALLIER le 21 décembre 1915 sur « *déclaration du soldat Pierre Fournet à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers* ».

Certains seront rapatriés vers les bases arrière. C'est le cas de Louis LAURENT décédé le 11 juin 1916 à l'hôpital central de Bar-le-Duc, Régis AVOUAC succombant à ses blessures dans un hôpital auxiliaire d'Indre et Loire, Jean-EYRAUD à l'hôpital auxiliaire de St Genis-Laval, Jean-Antoine GLEIZE à l'hôpital d'Ermont, Augustin LAVASTRE à l'hôpital de Mulhouse et Aimé OLLIER à l'hôpital de Lyon. Léon CHAREYRE perd la vie à Esne-en-Argonne « *par suite de blessures reçues devant l'ennemi* », Augustin CHAREYRE est « *décédé à l'hôpital de Toul par suite de blessures sur le champ de bataille* ».

## Une guerre mondiale

Certains Crouseillous rejoindront les lignes du Nord-Pas-de-Calais jusqu'à la Belgique comme Pierre LEVEQUE, Baptiste TAULEIGNE, Cyprien DESCHAUX, Jean-Louis ROUX. Plus loin encore, le 25 avril 1915, un corps expéditionnaire franco-britannique débarque sur la presqu'île de Gallipoli (*Canakale* en turc), à l'entrée du détroit des Dardanelles, en Turquie. Le Crouseillou, Louis LAVASTRE canonnier à la 48<sup>e</sup> Batterie du 2<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie fera partie de ces combattants et trouvera la mort sur le vieux port le 14 juin 1915. Quant à Rémy MARION, il fera partie des troupes franco-serbes qui interviendront lors des combats célèbres menés sur la colline de Grand Couronné en Bulgarie. Il meurt « *par suite de maladie contractée au cours des opérations militaires le 24 octobre 1918* ».

## Le deuil des familles

Un indice montre la grande confusion de ce temps de guerre. En effet, un long procès verbal dresse l'avis de décès de Prosper PAILHES. Dans la marge de ce manuscrit, on découvre une annotation très émouvante « *je vis* » signé « *Prosper-Eugène* ».

Nous ne connaissons pas le nombre de jeunes gens rescapés qui reviendront à Cros de Géorand, mis à part Baptiste FIALON décédé en mai 1919 avec la précision « *décédé à son domicile suite à ses blessures* ».

Sur le registre des décès, on peut répertorier neuf mentions faisant référence aux épouses qui ne reverront plus leur aimé, dont : Marie REYNAUD, Félicie FARGIER, Rosalie BONHOMME, Maria BREYSSE, Marie-Victoire LAVASTRE, Rosalie BRUN, Marie GINEYS, mais cette information étant notée de façon aléatoire, nous pouvons penser que la liste est plus longue.

Les jeunes Crouseillous non revenus avaient en moyenne 28 ans.

Le monument aux morts garde la mémoire de 82 Crouseillous « *Morts pour la France* ». Le deuil sera difficile pour tous.



### A lire également :

- A quarante heures du front..., les ardéchois dans la grande guerre  
édité en novembre 1988 par Mémoire d'Ardèche & Temps Présents.
- Fragments d'histoire (s), l'Ardèche dans la grande guerre  
édité par les archives départementales
- l'Ardèche face à l'épreuve... 1914-1918  
édité en mai 2014 par Mémoire d'Ardèche & Temps Présents.



## Êtes-vous prêts pour le passage à la TNT HD ?

*Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition.*

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile).

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

### Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Vous recevez la TNT par l'**antenne râteau**, un test simple existe :

1) Vous voyez sur votre équipement le logo : « HD TV » ou « TNT HD » (norme MPEG-4)



2) Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57



### Votre téléviseur est compatible, il est prêt !!!

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper (*afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril*). Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur. **L'achat d'un adaptateur compatible TNT HD** suffit (à partir de 25 €). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs, n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste des vendeurs agréés est disponible sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr).

Vous recevez la télévision par le **câble** ou le **satellite** sans abonnement, vous êtes peut-être concerné car les opérateurs (notamment Fransat, TNTsat et Numéricâble) ont décidé de passer à la TNT HD à la même période. Renseignez-vous auprès d'eux.

Vous recevez la télévision par la **box ADSL** ou par la **fibres**, vous n'êtes pas concerné car votre équipement est déjà compatible HD.

Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD.

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets de chaînes. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront, par conséquent, lancer une recherche de mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.



Antenne râteau

### Des aides sont prévues :

- Aide à l'équipement TNT HD : 25 € disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau
  - Assistance de proximité : intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Assistance réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont :
    - plus de 70 ans ou
    - un handicap supérieur à 80 %.
- Aide disponible début 2016 en appelant le **0970 818 818**

## *L'Association « les Crouseillous »*

Notre association "les Crouseillous" a été créée dans le but de réunir les anciens membres du Comité des Jeunes afin qu'ils puissent se retrouver de temps en temps pour passer d'agréables moments.

Nous nous réunissons pour le réveillon du nouvel an, pour faire une balade à pied ou une sortie sur un week-end aux beaux jours ou encore déguster une raclette au plus froid de l'hiver.

Notre association est composée de 32 adhérents

avec un bureau comprenant :

1 présidente, Odile Espiard ;

1 vice président, Jean-Marie Breysse ;

1 trésorière, Nadine Pradier

1 secrétaire, Sylvie Breysse.

Notre association n'organise pas de manifestation.

Par contre, « les Crouseillous » participent à la fête du 15 août où ils n'hésitent pas à endosser les costumes se rapportant au thème de la fête afin d'apporter de la bonne humeur et de la convivialité au sein du village tout en servant à la buvette, à tour de rôle, tout au long de la journée.



Notre association est basée avant tout sur l'amitié et nous profitons du moment pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2016.



### *Générosité*

#### **Ligue contre le cancer**

**2 654,19 €**

Le dimanche 23 août, une centaine de voitures et des motos anciennes de l'association les Vieux Boulons Lablachérois étaient exposées sur les places du village. La mairie a offert l'apéritif. La somme de 2 654,19 € a été versée à la Ligue contre le cancer lors de cette 10<sup>ème</sup> édition caritative. La Ligue remercie tous les participants et les donateurs mobilisés par cette cause.

#### **Téléthon**

**6 518 €**

Le 5 décembre 2015, le Plateau Ardéchois a fait preuve d'une grande solidarité : 167 repas ont été servis à Cros de Géorand au cours d'une longue soirée ; le Téléthon a gravi les pentes jusqu'à atteindre 6 518 euros. L'AFM-Téléthon remercie les habitants de la montagne pour leur générosité.

#### **France cancer**

Le point de collecte de bouchons en liège est toujours actif. N'hésitez pas à déposer vos bouchons à la Mairie de Cros de Géorand .

# Calendrier, les prochains rendez-vous



Photo : Marie-Hélène Moulin

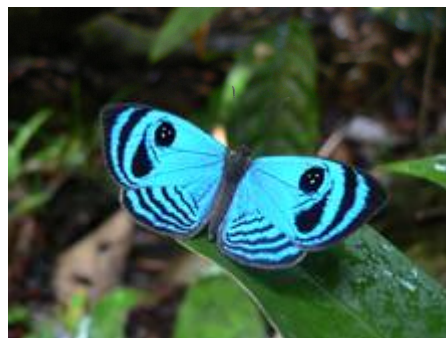
## L'hiver à Cros de Géorand du 1er au 31 janvier

Expo photo à la Bibliothèque



## Un petit tour en cartes postales du 1er au 31 mars

Expo proposée par Marie-Hélène  
Moulin à la Bibliothèque



## Les insectes

du 16 avril au 11 juin  
Expo à la Bibliothèque



## Soirée dansante

le 20 février

avec sono - salle polyvalente  
organisée par le Comité des Jeunes



## BAL sous chapiteau

le 26 mars - soirée

avec l'orchestre Motel  
organisé par le Comité des Jeunes



## Voyage organisé

Courant juin

date à définir

par le Club de Géorand



Photo : Françoise Laurent

## Forêt, une communauté vivante

du 1er au 29 février

Expo photo de Yann Arthus  
Bertrand à la Bibliothèque



## BAL sous chapiteau

le 27 mars - soirée

avec sono .  
organisé par le Comité des Jeunes



## Casse-croûte campagnard

Le 12 mars

Lac de La Palisse

organisé  
par la Truite Capricieuse

Envoyez vos photos à l'adresse e-mail :

photoducros@orange.fr  
avant le 15 août 2016  
(5 photos, vos noms, adresse, téléphone)

Sur le thème :

## Le printemps à Cros de Géorand

Vos photos seront exposées  
du 26 novembre 2016 au 31 janvier 2017  
à la bibliothèque

clic clac !

A bientôt !  
La Bouquinerie  
Crouseilloune

